BONS PLANS

• **« La cafet des chiroux »**

Connaissez-vous les Chiroux ? Cette énorme bibliothèque où l'on trouve tout ce que l'on cherche. Des livres, films, journaux mais également à manger. En effet, au troisième étage se trouve une cafeteria au personnel sympathique, où l'on peut avoir, par exemple, un menu du jour comprenant, une soupe, un repas, et une boisson au choix le tout pour **4.50€**. L'endroit est ouvert de **11h30 à 14h** et accueille à partir de 12h15 des personnes âgées. Donc, si vous êtes intéressés par manger un repas complet à un prix raisonnable en compagnie d'octogénaires, rendez-vous au 15 rue des Croisiers et suivez les retraités !

• **« Vitez »**

Situé dans la rue Puits-en-Sock, en Outremeuse, Vitez est un snack/restaurant, proposant des spécialités d'ex-Yougoslavie, des bières et vins des Balkans valant leur pesant de cacahuètes. Et là, je vous entends déjà vous demander pourquoi je parle de vins des Balkans. En réalité, ce qui nous intéresse, nous, en tant qu'étudiant, c'est le **menu** frites/hamburger maison **à partir de 6€**. Pour avoir testé, le burger est vraiment excellent, de bonne taille, frais et est RÉELLEMENT fait maison. Un endroit à découvrir absolument.

• **« La Bouffonerie »**

Vous souhaitez passer une soirée détente entre amis, en famille, en couple ou tout seul (ce qui serait triste dans un tel endroit, mais bref) un nom : la Bouffonerie. L'établissement est situé à deux pas de St Lambert et de l'Opéra. Le principe est très simple : asseyez-vous à une table, dans un endroit chaleureux et convivial au personnel accueillant et profitez d'un repas et du **show** proposé par les artistes. Pour **50€**, un **repas complet trois services** vous est proposé. Pour se tenir informé sur les artistes du moment, consulter le site labouffonerie.be. Endroit à tester !

JEU

Trouvez la valeur des symboles :

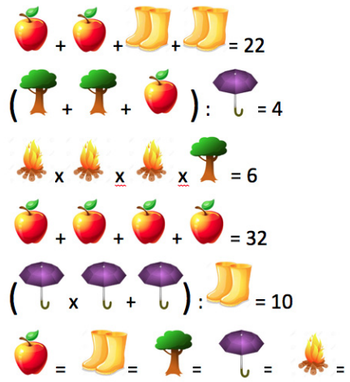

IMPRESSUM

Comité de rédaction

Renaud Conrardy, Alain Crudenaire, Lorraine Garray, Sébastien Grätz, Zakaria Kadri, Jennifer Lebeau, Amaury Merlot, Emilie Van Damme, Michael Viderra, Clarisse Walch

Graphiste

Lorraine Garray

Illustratrice

Jennifer Lebeau

Editeur Responsable

l'Association des étudiants de HELMo

Imprimerie

Cogephoto,
Rue Bonne Fortune 15, 4000 Liège

Contact

info@aeh-asbl.be ou 04/253.28.04

Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITION N° 1 - 11/16

Le journal des Étudiants de HELMo

LE RÉCAP'

EDITO • DOSSIERS • POINT CULTURE • INTERVIEWS • BONS PLANS • BD • JEUX

ÉDITO

Cette année, dans le cadre d'un appel à projet lancé par le service «Vie étudiante» et alors que l'idée d'un journal à destination des étudiants HELMo est remis sur la table des souhaits de l'AEH. Les membres 2016-2017 du bureau ont décidé de se lancer dans la concrétisation de l'idée. Le projet a pour objectifs premiers d'offrir un canal de communication d'étudiants pour et par ceux-ci et de dynamiser la vie à l'école.

Il est, pour nous, à présent l'heure de concrétiser. Pour ce faire, nous sommes fier de vous proposer ce qu'on appelle une version «Beta». Elle nous servira de socle pour étoffer et trouver réellement l'identité du journal durant cette année académique.

- R. Conrardy

DÉCRET

Depuis l'instauration du Décret Marcourt, le paysage de l'enseignement supérieur a bien changé. De nouveaux termes sont apparus comme Unité d'Enseignement (UE), Activité d'Apprentissage (AA), poursuite d'étude, bloc, etc.

Dès lors, il semble judicieux que chaque étudiant prenne connaissance du règlement des études spécifiques à sa catégorie.

Toutefois, certains principes sont communs à l'ensemble des étudiants de HELMo.

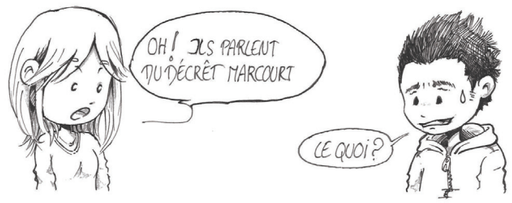

Prenons le cas d'un étudiant s'inscrivant à un bachelier de type court (180 crédits): sa première année académique sera constituée de 60 crédits formant le bloc 1. Au terme de l'année académique, l'étudiant peut se retrouver dans une de ces 4 propositions:

• Soit avoir réussi ses 60 crédits composant le bloc 1. Ainsi, l'étudiant se retrouve en poursuite d'étude, il doit alors avoir un programme d'étude d'au moins 60 crédits parmi les 120 crédits restants;

• Soit l'étudiant a réussi entre 45 et 59 crédits, dans ce cas-là, l'étudiant se retrouve également en poursuite d'étude et devra repasser les crédits non acquis de son bloc 1 et pourra compléter son programme d'étude afin d'avoir 60 crédits;

• Soit l'étudiant a réussi entre 30 et 44 crédits, dans ce cas-là, l'étudiant ne se retrouve pas en poursuite d'étude, il reste inscrit «en première», il doit repasser les crédits non acquis et pourra, moyennant l'accord de la Commission Programme, compléter son programme d'étude avec des cours du bloc 2 et/ou bloc 3, sans que son programme d'étude ne dépasse 60 crédits;

• Soit l'étudiant a réussi moins de 30 crédits, dans ce cas-là, l'étudiant ne se retrouve pas en poursuite d'étude et il reste inscrit «en première», il doit repasser les crédits non acquis.

En bref, dès qu'un étudiant a valorisé 45 crédits composant le bloc 1, il se retrouve en « poursuite d'étude ».

- C. Lumu

L'AEH : 20 ANS DÉJÀ !

Créée en 1996, l'Association des Étudiants de HELMo (AEH) fête ses 20 ans. Autant d'années durant lesquelles les représentants ont été les portes paroles et ont défendu les droits des étudiants. Et ils ne s'arrêtent pas là !

L'AEH, c'est le conseil étudiant de HELMo, c'est-à-dire une ASBL qui rassemble près de 40 membres. Tous étudiants au sein de la Haute École, ils ont été élus en mars 2016 par la population étudiante. Leurs missions ? Représenter, aider et défendre leurs condisciples.

Dans sa lutte pour les droits étudiants, le conseil étudiant décide chaque année de s'affilier ou non à une ORC (organisation représentative communautaire). Cette année, l'AEH a renouvelé sa confiance à la Fédération des Étudiants Francophones (FEF), ASBL qui représente pas moins de 110 000 étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour continuer sur sa lancée, l'Association souhaite se faire connaître davantage en impliquant de plus en plus l'ensemble des étudiants de HELMo, ou du moins, en leur faisant prendre conscience de l'importance de leur voix et de leurs idées. Pour appuyer ce souhait, les représentants prônent plus d'échanges avec les étudiants et n'hésiteront pas à aller à leur rencontre.

Le conseil étudiant tente également de donner la voix à tous, en développant ce journal, nouveau moyen de communication réalisé par et pour les étudiants et surtout, ouvert à tous !

- C. Walch

Pour suivre les nouveautés de l'Association, like la page « AEH-HELMo ».

Association des Étudiants de HELMo
9, Rue de Harlez, 4000 Liège. 04/253.28.04

info@aeh-asbl.be

PSYCHOMOTRICITÉ

LE COMBAT DE TOUTE UNE PROFESSION

Cela fait déjà quelques mois que le dossier sur la reconnaissance de la psychomotricité comme profession paramédicale fait parler de lui. Et cela n'est pas prêt de s'arrêter !

Le 19 octobre dernier, c'est par le biais d'une lettre de Maggie De Block adressée au Ministre de l'enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, que les étudiants et professionnels de la psychomotricité ont appris que la Ministre de la santé camperait sur ses positions. Suite à l'avis négatif du Conseil National des professions paramédicales (CNPP), Maggie De Block ne souhaite pas reconnaitre la psychomotricité comme une profession paramédicale.

Elle affirme également que tout acte thérapeutique posé par un psychomotricien peut être considéré comme illégal et entrainer une sanction de 8 jours à 3 mois d'emprisonnement et une amende pouvant aller jusqu'à 2000€. La Ministre annonce cependant que le diplôme en psychomotricité n'est pas sans débouché. Il permet en effet aux psychomotriciens d'exercer leur profession dans les secteurs de l'enseignement, du bien-être ou encore dans le social.

À l'encontre de cette décision, six étudiants ont décidé d'attenter une action en justice contre l'État et la Communauté. Ils sont soutenus par la Fédération des Étudiants Francophones (FEF) et l'Union Professionnelle Belge des Psychomotriciens Francophones (UPBPF). Leur objectif ? Obtenir la reconnaissance de la psychomotricité en tant que profession paramédicale.

Sans oublier la volonté pour la FEF que Jean-Claude Marcourt mette en place les passerelles dont il parlait en mars 2016. Ces dernières donneraient l'opportunité aux étudiants d'accéder à d'autres filières paramédicales ou spécialisations en master.

Depuis mars 2016, la FEF demande un éclaircissement sur le statut de cette profession. Et ce n'est certainement pas la décision rendue dernièrement par Maggie De Block qui fera taire les étudiants et les professionnels du secteur. Affaire à suivre donc…

- C. Walch

CRITIQUE LIVRE

HARRY POTTER

ET L'ENFANT MAUDIT

Ce livre est en réalité le script de la pièce de théâtre. Il a été créé par J.K Rowling, Jack Thorne et John Tiffany, ces derniers étant respectivement auteur et metteurs en scène de la pièce.

Synopsis : Il a toujours été difficile d'être Harry Potter, mais ça ne l'est pas plus maintenant qu'il est marié, employé débordé du ministère de la magie et père de trois enfants. Alors qu'il se débat avec un passé qui refuse de rester à sa place, son plus jeune fils Albus doit supporter le poids d'un héritage familial qu'il n'a jamais voulu. Tandis que le passé et le présent s'entremêlent dangereusement, père et fils apprennent la désagréable vérité : parfois, les ténèbres viennent de là où on ne les attend pas.

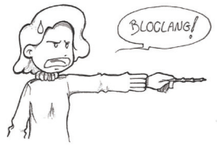

Harry Potter et l'enfant maudit débute là ou se termine le dernier volet, c'est-à-dire sur le quai 9 ¾ où Harry, Ginny, Ron et Hermione étant parents, accompagnent leurs enfants respectifs pour qu'ils aillent à leur tour à Poudlard.

Ce nouveau tôme, malgré un style d'écriture différent, est un véritable prolongement des aventures que nous avons connues. Les thèmes centraux des autres tomes sont repris sous l'angle de la nouvelle génération. En effet, l'amitié, l'importance du choix, l'amour et la mort tissent à nouveau la toile de fond et servent de moteur au livre. Ce sont les enfants qui vivent l'histoire avec leur propre vision des choses et leur propre personnalité tandis que les anciens héros se dévoilent sous un nouveau jour. Plus âgés, on découvre une nouvelle facette d'eux sous l'éclairage de la parentalité.

Le livre est composé de deux actes (227 pages au total). Les nombreuses scènes alternent action et passage émotionnel, les aventures des enfants d'une part et celles de leurs parents de l'autre. Il y a beaucoup de touches d'humour et de

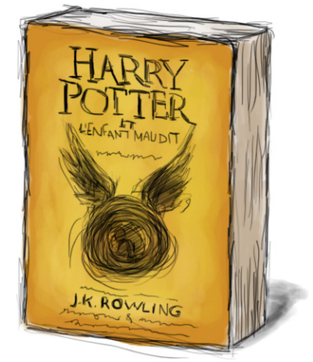

feedbacks (principalement vers le tome 4).

Les questions telles que « comment le monde serait si Voldemort avait remporté la bataille » ou « que sont devenu les héros ? » trouveront une réponse dans ce nouveau tome.

Que l'on aime ou non ce dernier bouquin, il donne tout du moins envie de voir la pièce, sa mise en scène et les effets spéciaux utilisés. Et surtout de voir comment ils ont réussi à mettre en scène certains passages du livre, les effets spéciaux qu'ils ont utilisés.

Une fois l'ouvrage refermé, le plaisir pris durant la lecture domine et ne laisse aucun doute : la magie a de nouveau opéré !

- E. Van Damme

INTERVIEW

Voici la rubrique interview, dans chaque numéro nous vous présenterons le portrait d'un ancien de HELMo qui nous parlera de son parcours, des difficultés rencontrées. Nous désirons par ce biais vous inspirer, vous donner du concret. La plupart des intervenants pourront vous donner un feedback sur les atouts et les carences des formations proposées par HELMo.

Dans cette période de transition il nous semble important de pouvoir prendre du recul. Cela est nécessaire pour analyser quels seront les défis futurs. Nous essayerons de vous proposer un panel varié de débouchés différents, du salarié au lanceur de start-up. Nous espérons vous permettre de bouger les curseurs, la plupart du temps, les limites ne nous sont imposées que par nous-même. Si nous pouvons répondre aux questions que certains se posent alors, notre objectif sera atteint. Dans le prochain Récap, vous y découvrirez l'interview de Benjamin, ancien étudiant en Commerce exterieur, qui depuis près d'un an travaille à son compte, avec un associé, il a lancé Go4padel. Projet lancé dans la nouvelle structure liégeoise Venturelab permettant aux étudiants de lancer leur entreprise en étant entouré de professionnels.

- Z. Kadri & A. Merlot

QUEEN LE PHÉNOMÈNE LONDONIEN

Si vous vous dites, que ce nom vous est familier, c'est certainement que vous avez déjà entendu une de leur chanson dans un film ou dans une pub, comme Bohemian Rhapsody dans Suicide Squad, mais Queen ce n'est pas juste ça.

Le groupe

Tout a commencé dans les années 70 lorsque Freddie Mercury, Bryan May et Roger Taylor, à Londres, ont décidé de fonder Queen. L'année suivant la création du groupe, John Deacon (le bassiste) rejoint les trois musiciens pour former le groupe tel qu'il a été connu durant son apogée. Avec plus de 300 millions d'albums vendus, c'est le groupe/band ayant connu le plus de succès ces 30 dernières années (ceci est une vraie statistique). Selon un sondage par la BBC, le groupe londonien est considéré comme étant le « meilleur groupe de rock britannique de tous les temps » devant les Stones et même les Beatles !

Freddie

Le 24 de ce mois de novembre, cela fera un quart de siècle que le frontman du groupe anglais Queen, Freddie Mercury est décédé d'une pneumonie à l'âge de 45 ans. Freddie de son vrai nom Farrokh Bulsara était un musicien aux multiples talents : pianiste, claviériste, guitariste mais surtout chanteur doté d'une voix incroyable. Un personnage haut en couleur, arborant sur scène, des tenues allant de l'extravagance au ridicule. En 1974, il a créé une polémique en assumant publiquement son homosexualité (ce qui, en soi, était un exploit pour l'époque). Décrit de cette façon, on pourrait se méprendre sur la vrai personnalité de l'artiste, qui en réalité était un grand timide, un homme réservé, c'est d'ailleurs pour cela que les interviews de Freddie sont en fait assez rare.

Queen, un succès planétaire

Le succès du groupe s'explique par le son de guitare de May, le timbre riche et unique de Mercury, et le rythme soutenu et accrocheur mené par le duo Deacon - Taylor. Queen fait également partie des premiers artistes à avoir tourné des clips pour leurs chansons et leurs concerts. Si ce n'était qu'un énième groupe, pas la peine d'écrire un article 25 ans après. Alors pas d'excuse pour ne pas en écouter ! Allez chercher sur Youtube les lives de « Somebody to Love », « Don't stop me now », « We are the champions ». J'en profite pour glisser dans cette liste non exhaustive une perle figurant dans la bande originale du film Highlander, "Who wants to live forever ?" ! D'avance, bonne écoute !

- S. Grätz

GRÂCE À EUX, ON GÈRE !

Nous ne les connaissons pas toujours et pourtant, ils sont présents. Certains œuvrent dans l'ombre, mais leurs actions nous touchent de près ou de loin. Ils ont une influence sur notre environnement d'étudiants au sein de HELMo, et cela peu importe notre implantation. Je parle bien entendu des Services transversaux.

- Des quoi ?
- Des Services transversaux.
- On a des services transversaux ? NOUS ?
- Oui et il y en a même six.
- OK. Six services transversaux, mais pourquoi faire ?
- Très bonne question. Merci de la poser maintenant je sais enfin ce que je vais pouvoir écrire dans cette rubrique. (rires) Cependant, je vais quand même te demander de me laisser à ma rédaction de l'article sinon le lecteur va croire qu'il est au milieu d'un script d'une mauvaise série TV. (applaudissements)

Où en étais-je ? Ah oui, six services, destinés aussi bien aux formateurs qu'aux étudiants. Besoin d'aide pour lancer un projet ? Une idée qui a besoin d'être soutenue, ou tout simplement un petit coup de pouce pour tes études ? Peut-être même un soutien financier ou juste une oreille à qui parler? Ces services sont là pour ça et sont totalement GRATUITS ! Dans cette édition nous allons mettre en avant un service en particulier. Coup de projecteur sur (roulements de tambours) le service « Vie étudiante ».Le service/département peut être résumé en 3 mots : ma santé, mes sorties, mon sport !

Voilà article bouclé.

- Quoi tu ne peux pas parler aux gens comme ça.
- Pourquoi, je leur ai dit que j'allais leur présenter Vie étudiante. Je l'ai fait en trois mots. Je suis sûr que la rédac va être heureuse. Boucler un sujet en aussi peu de caractères ce n'est pas donné à tout le monde.
- Certes et en même temps je te rappelle que tu n'es pas tout le monde donc achève moi cet article comme il se doit !

Bon un peu de sérieux ! Qui se cache derrière Vie étudiante ?

Elles sont deux : Cécile ESSER et Catherine JANSSEN (Ci-dessous) et organisent différentes choses pour que les étudiants puissent bouger, se cultiver, se détendre. Laissez-moi, vous illustrer ces propos : Grâce à ce service, moi, étudiant je peux me détendre en allant aux ateliers bien-être. Ces derniers me permettent de garder l'équilibre et peuvent même m'apprendre à gérer mon stress. Totalement gratuit, mais nombre de places limitées donc, je pense à réserver ma place en m'inscrivant au mail que je reçois dans sur mon adresse HELMo.

Bouger ! Rien de plus facile pour moi, étudiant de HELMo, grâce aux sports organisés par vie étudiante et l'ASH (Association Sportive de HELMo). Du lundi au jeudi, je sais quoi faire ! Renforcement musculaire, badminton, zumba, volley-ball, futsal et même aérobic ou Yoga. Je n'ai que l'embarras du choix!

À l'aide de Vie étudiante, moi, étudiant, j'ai le pouvoir de me cultiver. En effet, si je consulte mon email HELMo régulièrement, je peux apercevoir les différentes offres, réductions et places gratuites offertes par le service. Cinéma, opéra, théâtre ou bien expo deviennent maintenant accessibles à tous.

- A. Crudenaire

Contacts

Cécile Esser :
+ 32 (0) 4.220.16.29
c.esser@helmo.be

Catherine Janssen :
+ 32 (0) 4.220.16.33
ca.janssen@helmo.be

LA FAMILLE AGAOGLU
MENACÉE D'EXPULSION

Cette histoire vous dit peut-être quelque chose ? En réalité deux des membres de la famille sont étudiants à HELMo, peut-être dans le même campus que vous. Aujourd'hui, ils sont acculés et contraints de devoir quitter la Belgique.

Ide est étudiante à HELMo, en dernière année de comptabilité à Sainte-Marie. Son petit frère Farah est en rétho à St Laurent. Ils habitent tous les deux avec leur mère et Ramadan, leur frère ainé dans la commune de Grâce-Hollogne en amont de Liège. Voici leur histoire.

De 1990 à 2008

La famille Agaoglu provient de la région de Mardin (Yesilli), une région reculée de la Turquie, faisant frontière avec la Syrie. Début des années 90, la famille cherche déjà à fuir la Turquie. En cause ? Une mauvaise qualité de vie, un environnement violent et surtout une discrimination culturelle et linguistique.

En effet les Agaoglu ne sont pas turcs mais bien kurdes et ne parlent que très sommairement le turc. Notons que la frontière syrienne était déjà une zone très dangereuse à cette époque : la violence y régnait et le conflit turc/kurde ne permettait pas à la région d'évoluer

En décembre 1990, la famille Agaoglu arrive en Allemagne. L'Etat les loge dès lors dans un centre d'accueil. Un nouveau départ, une nouvelle vie, pour cette famille qui a échappé à la misère, à la violence, à la souffrance et à la haine. C'est donc dans un nouvel environnement que Ramadan, Ide et Farah ont vu le jour dans la région de Dortmund. Quelques temps après leur arrivée, ils sont régularisés et ont droit à un logement privé. La famille recommence une vie à l'Européenne. Les enfants ont accès à une éducation, ils fréquentent d'autres jeunes, trouvent leurs marques et s'épanouissent.

De 2008 à aujourd'hui

Après 18 ans de sérénité, en 2008, l'état allemand ordonne aux parents Agaoglu de quitter le territoire avec deux choix possibles : soit la famille complète part, soit les parents originaires de Turquie s'en vont et les natifs allemands restent. Afin de rester unis, ils décident, tous ensemble, de se tourner vers la Belgique.

Une fois installée sur le territoire belge, la famille s'intègre vite. Dès leur arrivée, les enfants sont scolarisés et apprennent une nouvelle langue. Le père, spécialiste des traditions culinaires turques, obtient un permis de travail et un emploi de cuisinier. Ce poste offre à la famille une prolongation de leur permis de séjour.

En 2013, après une courte période de tranquillité, Monsieur Agaoglu se voit refuser la prolongation de son permis de travail et par conséquent celui de son permis de séjour également. Déchus de leurs droits, les membres de la famille deviennent clandestins. Le père développe un cancer et le stress de la situation ne fait qu'empirer sa maladie. Malgré tout « grâce » à cette dernière, la famille obtient un nouveau sursis.

Menacés d'expulsion

En 2015, Ramadan marche vers l'ULG place du XX août, lorsqu'il se fait contrôler par deux policiers qui lui demandent ses papiers. Il leur explique qu'il est en attente pour avoir de nouveaux papiers. Ce contrôle de routine se transforme vite en arrestation musclée. Il sera enfermé sans manger ni boire au commissariat de Liège, Natalis, durant 20h avant d'être emmené au centre fermé de Vottem, où il sera maintenu enfermé pendant deux mois. Malgré les recours et l'appel fait par son avocat, il ne sera libéré que le 8 octobre 2015, soit cinq jours après le rassemblement de nombreuses personnes luttant contre son incarcération. Deux mois après son père décède et est enterré en Turquie. Le titre de séjour qu'il avait obtenu en raison de sa maladie n'est donc plus effectif.

Aujourd'hui, les conditions de vie de la famille sont de plus en plus rudes et les forces, le courage et les espoirs de la familles'amenuisent.Latristesse transparait, malgré leur volonté et leur combativité. Étant dans l'incapacité de redemander un permis, la famille a reçu un ordre d'expulsion pour le 4 novembre 2016, ils seront rapatrier à Mardin. Ce retour forcé en Turquie n'a pas énormément de sens lorsqu'on sait que la famille n'a aucune accroche là-bas et que leur seul voyage dans ce pays était pour l'enterrement du père, souhait de ce dernier. Les seules attaches de la famille Agaoglu se trouvent en Europe et plus précisément en Allemagne, où réside la famille proche.

Depuis que les Agaoglu ont quitté la Turquie, il y a un peu plus d'un quart de siècle, la situation ne s'est pas améliorée et a même empiré. Le gouvernement canadien rapporte que «depuis 2013, Daesh a réalisé de très importants gains territoriaux en Syrie, notamment sur la frontière turque.» Beaucoup de groupes extrémistes, dont Daesh, portent leur intérêt sur les postes frontaliers en Turquie. Les attaques et les attentats aveugles menés par ces organisations font souvent beaucoup de dégâts, de blessés et de morts. On ne compte même plus le nombre de victimes de ces attaques qui ont tendance à déborder en Turquie. Personne ne mérite de vivre dans un contexte aussi violent.

En renvoyant la famille Agaoglu en Turquie, à quel avenir l'état belge les contraint-ils ? Quelles sont leurs chances de vie…de survie ?

La solidarité, le soutien, le respect et l'entraide sont au cœur du programme pédagogique de notre HE. En tant qu'étudiants, ne devrions-nous pas appliquer ses valeurs ?

- R. Conrardy & S. Grätz

TU AS L'ÂME D'UN ÉCRIVAIN, TU TE SENS ENQUÊTEUR OU TU SOUHAITES SIMPLEMENT T'INVESTIR DANS LA HAUTE ÉCOLE ?
CETTE ANNONCE EST FAITE POUR TOI !

LE RÉCAP'
RECRUTE !

Tu es intéressé par une expérience au sein du journal étudiant?
Contacte-nous!

Plus d'infos: info@aeh-asbl.be - 04/253.28.04